

License Information

Biblica Study Notes (Book Intros) (French) is based on: Biblica Study Notes, [Biblica Inc.](#), 2023, which is licensed under a [CC BY-SA 4.0 license](#).

This PDF version is provided under the same license.

Biblica Study Notes (Book Intros)

1 Thessaloniciens

Qu'est-ce que la Première Épître aux Thessaloniciens ?

- La Première épître aux Thessaloniciens est une lettre de Paul. Silas et Timothée ont aidé Paul à l'écrire.
- On pense que Paul a écrit cette lettre quand il était à Corinthe vers 51 apr. J.-C.
- Le Nouveau Testament contient deux lettres de Paul à l'Église de Thessalonique. Celle-ci est la première.

À qui la Première épître aux Thessaloniciens a-t-elle été écrite ?

- La première lettre aux Thessaloniciens a été écrite aux croyants de la ville de Thessalonique. Certains sont des Juifs, mais la plupart sont des non-Juifs.
- Cette lettre a été lue à haute voix dans les Églises tout autour de la région de Thessalonique.
- Les disciples de Jésus reconnaissent que 1 Thessaloniciens partage la vérité sur Jésus. La première lettre aux Thessaloniciens a donc été écrite pour tous les peuples partout dans le monde.

Pourquoi la Première lettre aux Thessaloniciens a-t-elle été écrite ?

- Paul a écrit cette lettre pour partager sa joie à propos de la fidélité des Thessaloniciens à Jésus.
- Cette lettre a été écrite pour expliquer le travail de Paul parmi eux.
- Cette lettre a été écrite pour répondre aux questions que les croyants de Thessalonique avaient posées à Paul. Ces questions étaient à propos de la mort et du retour de Jésus sur terre.

Idées principales

- Encouragements de Paul pour l'Église de Thessalonique
- Le travail de Paul en tant qu'apôtre
- Instructions sur comment vivre une vie sainte
- Le retour de Jésus sur terre

Grandes lignes

Paul rend grâce pour la foi des Thessaloniciens (1)

Paul explique son travail en tant qu'apôtre à Thessalonique (2.1 – 3.10)

Paul prie pour les Thessaloniciens (3.11–13)

Paul encourage les Thessaloniciens (4.1 – 5.22)

Salutations finales (5.23–28)